

FR

ANNEXE

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

COXILAC

Type(s) de produit

TP03: Hygiène vétérinaire

Numéro d'autorisation: BE2024-0041

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: BE-0028808-0000

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	COXILAC AGRILAC COXICLEAN ELVA COX HYGIACOX
---------------------------------	---

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Hydrachim
	Adresse	ZA du piquet 35370 Etelles France
Numéro de l'autorisation		BE2024-0041
<i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i>		BE-0028808-0000
Date de l'autorisation		12/02/2025
Date d'expiration de l'autorisation		19/06/2032

1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	Hydrachim
Adresse du fabricant	Route de Saint Poix 35370 Le Pertre France
Emplacement des sites de fabrication	Hydrachim site 1 Route de Saint Poix 35370 Le Pertre France
	Hydrachim site 2 ZA La Pointe 35380 Plélan le Grand France

Nom du fabricant	LABORATOIRE LCV
Adresse du fabricant	Z.I. PLESSIS BEUCHER BP 32132 35221 CHATEAUBOURG France
Emplacement des sites de fabrication	LABORATOIRE LCV site 1 11 RUE MARIE CURIE CS39 35135 PLEUMELEUC France

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	Acide L-(+)-lactique
Nom du fabricant	Jungbunzlauer S.A.
Adresse du fabricant	Z.I. et Portuaire B.P. 32 67390 Marckolsheim France
Emplacement des sites de fabrication	Jungbunzlauer S.A. site 1 Z.I. et Portuaire B.P. 32 67390 Marckolsheim France

Substance active	Acide L-(+)-lactique
Nom du fabricant	Purac Biochem bv

Adresse du fabricant	ARKELSEDIJK 46 4206 AC P.O. Box 21 4200 AA G orinchem Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Purac Biochem bv site 1 4206 AC P.O. Box 21 4200 AA Gorinchem Pays-Bas

Substance active	Chlorocrésol
Nom du fabricant	Lanxess Deutschland GmbH
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Lanxess Deutschland GmbH site 1 Lanxess Deutschland GmbH 47829 Krefeld Allemagne

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		substance active	79-33-4	201-196-2	22 % (p/p)
Chlorocrésol		substance active	59-50-7	200-431-6	18,5 % (p/p)
Propane-2-ol	Propane-2-ol	Substance non active	67-63-0	200-661-7	18 % (p/p)

2.2. Type(s) de formulation

SL Concentré soluble

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	<p>H226: Liquide et vapeurs inflammables.</p> <p>H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.</p> <p>H317: Peut provoquer une allergie cutanée.</p> <p>EUH071: Corrosif pour les voies respiratoires.</p>
Conseils de prudence	<p>P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>P260: Ne pas respirer les vapeurs.</p> <p>P260: Ne pas respirer les aérosols.</p> <p>P264: Se laver {0:...:} soigneusement après manipulation.</p> <p>P280: Porter des gants de protection.</p> <p>P280: Porter des vêtements de protection.</p> <p>P280: Porter un équipement de protection des yeux.</p> <p>P301 + P330 + P331: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.</p> <p>P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].</p> <p>P333 + P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin.</p> <p>P362 + P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P310: Appeler immédiatement un médecin.</p> <p>P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P321: Traitement spécifique (voir contenu sur cette étiquette).</p> <p>P403 + P235: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.</p>

P501: Éliminer le container dans dans conformément a
ux réglementations nationales / régionales applicables..

P501: Éliminer le contenu dans un centre de collecte d
e déchets dangereux approuvé, conforme à la réglemen
tation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1.
Désinfection des équipements et bâtiments d'élevage

Type de produit	TP03: Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Désinfection des équipements et bâtiments d'élevage (bovins, porcs et volailles), y compris les écloséries.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries, y compris <i>Salmonella enterica</i> Nom commun: Bactéries Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: Levures et champignons Nom commun: champignons/levures Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: Virus, y compris le virus de la grippe H1N1, le virus du syndrome reproducteur et respiratoire porcin (virus SDRP), le parvovirus du canard, le virus de la peste porcine africaine (VPA) Nom commun: Virus Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur -
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvérisation des surfaces après dilution
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Dose d'application : 100-200 ml de produit dilué/m ² Utiliser une solution diluée à 1,4 % v/v Nombre et fréquence des applications: Organismes obligatoires : - Bactéries (incluant <i>Salmonella enterica</i>), levures et champignons : 1,4% v/v, temps de contact : 30 minutes, 10°C Organismes additionnels : - Virus (incluant Influenza H1N1, Virus du syndrome reproducteur et respiratoire porcin (vSrrP), Parvovirus du canard et Peste Porcine Africaine) : 1,4% v/v , temps de contact : 30 minutes, 10°C Dose d'application : 100-200 mL de produit dilué/m ² (100-150 mL de produit dilué/m ² en écloséries) Fréquence : selon les besoins, en fonction de l'espèce animale.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille, bidon, fût ou IBC en PEHD (1, 5, 20, 60, 220 ou 1000 L)

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter des gants (matériaux à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant les phases de manipulation du produit.
- Porter une combinaison de catégorie III type 6 pendant les phases de manipulation du produit.
- Porter un équipement de protection respiratoire adapté aux propriétés corrosives du produit pendant la phase de mélange/chargement.
- Dans les écloseries :
 - o Ne pas appliquer le produit en présence de volailles et d'œufs.
 - o Attendre le séchage complet avant réutilisation du matériel traité.
 - o Placer toujours une feuille de papier Kraft dans les paniers à couvrir et les caisses de transport avant leur réutilisation.

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

4.2. Description de l'utilisation

Tableau 2.

Désinfection des équipements et bâtiments d'élevage contre les oocystes de *Cryptosporidium parvum*

Type de produit	TP03: Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Désinfection des équipements et bâtiments d'élevage (bovins, porcs et volailles) contre les oocystes de <i>Cryptosporidium parvum</i>

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Cryptosporidium parvum</i> Nom commun: oocystes Stade de développement: non précisé
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur -
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvérisation des surfaces non-poreuses après dilution (à l'exception des plafonds)
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 200 ml de produit dilué/m ² Utiliser une solution diluée à 3 % v/v Nombre et fréquence des applications: Temps de contact : 120 minutes Température : 10°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille, bidon, fût ou IBC en PEHD (1, 5, 20, 60, 220 ou 1000 L)

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Ne pas appliquer sur les plafonds.
- Appliquer uniquement sur des surfaces non-poreuses.

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter un masque (a minima PF4) pendant la phase de manipulation du produit.
- Porter des gants (matériaux à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation du produit.
- Porter une combinaison de protection catégorie III type 4 (matériaux de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant les phases de manipulation du produit.

4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

4.3. Description de l'utilisation

Tableau 3.
Désinfection des véhicules de transport d'animaux

Type de produit	TP03: Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Désinfection des véhicules de transport d'animaux
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: - Champignons Nom commun: - Champignons Stade de développement: non précisé Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: Virus Nom commun: Virus Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur -
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvérisation des surfaces après dilution
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 125 ml de produit dilué/m ² Utilisation d'une solution diluée à 2 % v/v Nombre et fréquence des applications: Organismes obligatoires : - Bactéries, levures et virus : 2% v/v, temps de contact : 5 minutes, 10°C Organismes additionnels : - Champignons: 2% v/v, temps de contact : 5 minutes, 10°C Dose d'application : 125 mL de produit dilué/m ²
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille, bidon, fût ou IBC en PEHD (1, 5, 20, 60, 220 ou 1000 L)

--	--

4.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Appliquer uniquement sur des surfaces non-poreuses.

4.3.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter un masque (minima PF4) pendant les phases de manipulation du produit.
- Porter des gants (matériaux à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant les phases de manipulation du produit.
- Porter une combinaison de protection de catégorie III type 6 (matériaux de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant les phases de manipulation du produit.

4.3.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

4.3.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

4.3.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION¹

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant emploi et suivre toutes les consignes indiquées.
- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc).
- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Porter des lunettes de protection, pendant la phase de manipulation du produit concentré (phase de mélange/ chargement).
- Minimiser les phases de manipulation du produit concentré.
- Ne pas toucher les surfaces traitées jusqu'à un séchage complet.
- Ne pas appliquer le produit sur une surface en contact avec les enfants.
- A utiliser uniquement dans des bâtiment d'élevages et véhicules de transport vides.
- Les animaux doivent être tenus à l'écart des zones traitées jusqu'à ce que les surfaces soient sèches.
- Une litière ou une feuille de papier doit être placée sur le sol des zones traitées (hébergement ou véhicules de transport) utilisées pour les poussins.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes: Appeler le 112 pour avoir une assistance médicale. En l'absence de symptômes : Appeler le centre antipoison (070/245 245) / un médecin
- EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler 112 pour avoir une assistance médicale.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler le centre antipoison (070/245 245) / un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler 112 pour avoir une assistance médicale.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Conserver dans son emballage d'origine.
- Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé.
- Ne pas stocker à côté des aliments, boissons et aliments pour animaux.
- Durée de conservation : 2 ans.

¹Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

Les phrases P, comme indiqué dans le résumé des caractéristiques du produit, contiennent plusieurs erreurs qui ne peuvent pas être réglées. Les phrases correctes sont les suivantes: P501 - Éliminer le contenu/récipient dans conformément aux réglementations nationales / régionales applicables.